

MARS 2024

LA LETTRE #5 DU PROJET



PYTHON
DUVERNOIS

Une « Cité des sports » en 2027



© AGENCE NZI ARCHITECTES

Un nouvel équipement sportif multi-disciplines va être réalisé au sein même du centre sportif Louis Lumière.

Le projet architectural du futur équipement sportif de Python-Duvernois est aujourd'hui connu. À l'issue d'un concours de concepteurs, la SEMAPA a sélectionné en juillet 2023 la proposition de l'agence d'architecture NZI. Elle a dessiné un équipement en structure bois, largement ouvert sur l'extérieur, avec une image de légèreté, aux performances écologiques très élevées.

Avec ses 10 000 mètres carrés, l'équipement sportif est conçu pour répondre à la fois aux besoins du quartier et à ceux des arrondissements de l'Est parisien. Il accueillera des

pratiques très variées dans des espaces adaptés à chacune, tous baignés de lumière naturelle. La toiture est également mise à profit pour aménager un terrain de foot à 5 et deux terrains de padel. Ils la partageront, protégés par un écran acoustique, avec des espaces plantés. L'essentiel du programme se situe néanmoins à l'intérieur. La grande salle de gymnastique accueillera aussi bien les pratiquants quotidiens que, ponctuellement, des compétitions avec leur public : 330 places en gradins sont prévues. Quatre gymnases, dont un mutualisé avec l'escrime et un autre adapté à la pratique du badminton

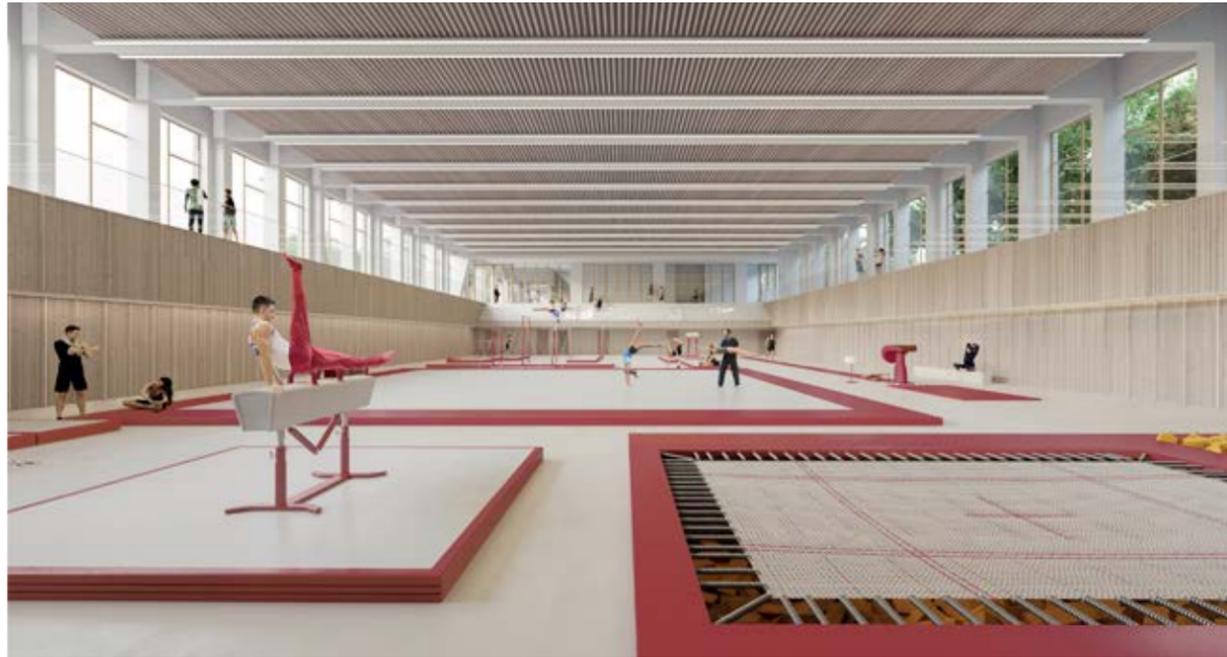
côtoieront par ailleurs un mur d'escalade hors normes avec ses 9 mètres de haut et 24 mètres de long ! Pour les moments de détente et de convivialité, un club house sera ouvert aux associations et clubs sportifs. Ils le partageront avec les associations du quartier pour accueillir leurs propres événements. L'objectif de livraison de cet équipement est la rentrée 2027, au terme de deux ans et demi de chantier environ. Les cinq terrains de beach volley qui occupent actuellement le site du futur immeuble seront implantés au sein du stade Déjerine juste au Sud du quartier.

LE PROJET

Nouvel équipement sportif

Du bois, dedans et dehors

L'agence parisienne NZI a conçu un bâtiment aussi confortable à utiliser au quotidien que performant sur un plan écologique. **Entretien** avec Luca Gaudenzi, architecte, agence NZI



Comment le projet s'intègre-t-il dans son environnement ?

La SEMAPA et la Ville de Paris ont souhaité réaliser un programme sportif important sur un site aux dimensions réduites. Seule solution, superposer les offres sportives dans un bâtiment de cinq niveaux. Pour l'inscrire harmonieusement dans son environnement, il fallait donc le rendre très transparent et léger. Les façades offrent de larges surfaces vitrées protégées de fines lames de bois. Le volume est posé sur une base de pierre blonde, la même qui est utilisée en façade par les immeubles du quartier. Pourtant, le socle reste léger car il présente de grandes ouvertures vitrées, côté centre sportif et côté boulevard périphérique.

Pourquoi des ouvertures côté Périph' ?

Aujourd'hui c'est un axe routier mais nous anticipons sa transformation en boulevard parisien. L'immeuble s'ouvre déjà vers ce qui sera, à terme, un espace de circulation apaisé. Même dans les

étages, la façade côté Périphérique est aussi légère et transparente que celle donnant vers le centre sportif. Une façade qui, évidemment, protège parfaitement du bruit de la circulation.

Comment avez-vous interprété les exigences écologiques de la Ville de Paris ?

Plus qu'un élément de façade, le bois constitue la structure de l'immeuble. Un exemple pour comprendre son importance : un bâtiment labellisé « biosourcé niveau 3 » - niveau plus élevé qui certifie l'utilisation de matériaux d'origine naturelle - comporte 36 kg de bois par mètre carré. La Cité des sports, c'est près de 80 kg de bois par mètre carré ! Par ailleurs, l'aération de l'immeuble est de type naturel. Des courants d'air sont générés en ouvrant les fenêtres, côté centre sportif, grâce à une tour de ventilation qui fonctionne comme une cheminée, sans consommation d'énergie. Mieux, l'immeuble en produit lui-même grâce aux panneaux photovoltaïques

installés en toiture sans perte d'espace. Ils sont intégrés aux ombrières qui protègent les sportifs du soleil. Espace d'activités sportives, la toiture est aussi un espace de récupération de l'eau de pluie. Elle sera utilisée pour arroser la végétation qui poussera sur la toiture et sur deux façades.

Quelques mots sur les espaces sportifs ?

Le maître mot est le confort. Le bois apparent généreusement déployé, et son odeur, y contribueront beaucoup. Les salles de sports reçoivent également énormément de lumière naturelle grâce à la quantité de surfaces vitrées. Mais, les utilisateurs ne sont néanmoins jamais gênés par la lumière directe, les verrières étant placées à 3 mètres de hauteur. De plus, les espaces sont protégés de la chaleur en été par les « brise-soleil » en façade. En hiver, en revanche, ils la laissent passer.

ENTRETIENS

Pierre Rabadan

Adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine



L'actualité sportive à Paris c'est bien-sûr les JO. Quel en sera l'héritage pour les Parisiens ?

Dès la phase de candidature, la Ville de Paris a souhaité proposer des Jeux utiles au territoire et à ses habitants. Les Jeux laisseront ainsi à Paris un héritage matériel comme la transformation du quartier de la Porte de la Chapelle avec la nouvelle Adidas Arena, de nouvelles pistes cyclables « Olympistes », ou encore la possibilité de se baigner dans la Seine pour le grand public, projet qui a été accéléré de presque 10 ans par rapport au calendrier initial, grâce aux Jeux ! Mais il ne faut pas oublier l'héritage immatériel : l'accueil du plus grand événement du monde nous permet dès à présent de mettre le focus sur la pratique sportive féminine mais aussi sur le parasport avec l'objectif de doubler le nombre de parasportifs parisiens d'ici 2024.

Quelles sont les orientations générales de la politique d'équipements sportifs à Paris ?

L'obtention des Jeux de Paris 2024 a placé cette mandature sous l'égide du sport avec une volonté forte de construire, moderniser et accélérer la mise en accessibilité de notre patrimoine sportif. Depuis 2020, il y a eu 175 projets de créations ou de rénovations d'équipements sportifs. Cette dynamique concerne également le développement de pratiques sportives en plein air, dans l'espace public. Ces espaces, parfois gagnés face aux voitures, deviennent des lieux plébiscités pour la course à pied comme sur les berges de Seine par exemple. Cela passe aussi par la création de nouveaux parcours sportifs dans la ville ou en rénovant des terrains de sport extérieurs pour accompagner de nouvelles pratiques : depuis 2020, la Ville de Paris a rénové 34 terrains de basket 3x3.

Comment la politique sportive de la capitale intègre-t-elle les exigences de la transition écologique ?

Paris s'est affirmée comme cheffe de file dans la lutte contre le changement climatique et pour l'adaptation de son territoire. Concernant les Jeux, nous avons eu à cœur de proposer un nouveau modèle de grand événement en s'appuyant sur les constructions existantes, en limitant les distances entre les sites et avec l'objectif de diviser par deux les émissions par rapport aux Jeux de Londres de 2012. Cet objectif de sobriété se retrouve aussi dans les rénovations d'équipements sportifs parisiens, et notamment les piscines. Le mouvement sportif parisien est lui aussi directement associé dans la dynamique avec la lutte contre le plastique à usage unique - la fin des bouteilles en plastique sur les courses sur route en 2024 l'illustrera clairement - ou encore le déploiement de bornes électriques pérennes sur les lieux régulièrement utilisés pour l'événementiel sportif. En parallèle, les sportifs et sportives parisiens bénéficient au quotidien dans leur pratique de l'augmentation des espaces végétalisés.



Epany Epara Epara

Adjoint au Maire du 20^e en charge du sport et des pratiques sportives

La disparition du stade de la Porte de Bagnolet est compensée par la Cité des Sport à Louis Lumière. À quels besoins répond cette nouvelle organisation ?

Avec ses 200 000 habitants le 20^e arrondissement correspond à la 11^e ville de France. Or, les communes de taille équivalente présentent

une moyenne de 1475 m² d'espaces sportifs pour 15 000 habitants, alors qu'ici, malgré les équipements sportifs réalisés récemment, ce ratio est à 619 m². Il est également inférieur à celui de la Ville de Paris qui se situe à 712 m² pour 15 000 habitants. Un effort important de création d'espaces sportifs reste donc nécessaire.

La Cité des Sports de Python Duvernois, constitue une occasion unique dans cette perspective. Sa programmation (voir article page 1) amplifie l'offre sportive du 20^e arrondissement, répondant par là même aux besoins identifiés. Une attention toute particulière est portée à la création de salles dédiées à des disciplines ●●●

LE PROJET

••• quasiment absentes ou insuffisamment développées aujourd'hui. La prise en compte de la promotion du sport féminin et l'accès au sport pour toutes et tous et par toutes et tous restent les objectifs premiers de la politique sportive de la Mairie du 20^e. Cet équipement nous aidera à les atteindre.

À quels types de publics s'adresse le futur équipement sportif ?

L'équipement s'ouvrira à une grande variété de publics, scolaires, clubs, acteurs sociaux de l'arrondissement, à travers les compétitions ainsi que toute la gamme de dispositifs gratuits et ouverts

à toutes et tous à Paris, construits en partenariat avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) : Paris Sport Séniors, Paris Sport Santé, Paris Sport Famille, Paris Sport Handicap, Paris Sport Dimanche, Paris Sport Proximité, Paris Sport après l'École (mercredis du sport). Une attention particulière sera portée au sport féminin comme aux clubs paracéceillants.

Quelle sera sa place dans l'offre de l'arrondissement ?

L'équipement participera de la dynamique que nous portons : associer le développement du sport de haut niveau et l'accès à la pratique sportive

des publics éloignés, notamment la jeunesse issue des quartiers politique de la ville. Il accompagnera notre soutien aux clubs en étendant le nombre de créneaux dont ils bénéficient et en favorisant leur résidentialisation. Il faut aussi noter que l'équipement trouvera sa place dans un secteur sportif à l'offre déjà très complète et variée : les terrains de beach volley actuellement à son emplacement seront reconstitués au centre sportif Déjerine, à moins de 300 m de là. Le TEP Davout sera déplacé à l'intérieur du parc paysagé de Python Duvernois et deux petits terrains multisports seront aménagés au sein du centre sportif Louis Lumière.

Python-Duvernois : c'est du sport !

En attendant l'arrivée des premières installations sportives du nouveau parc à l'été 2024, où faire du sport aujourd'hui à Python-Duvernois ? Les possibilités sont nombreuses.

Le centre sportif Louis Lumière propose, en son sein, deux terrains de foot, une piste d'athlétisme, trois gymnases, un dojo, une salle de danse et un bouldrome. Par ailleurs, les terrains de beach volley, disponibles jusqu'au démarrage des travaux de la future « Cité des sports », seront ensuite relocalisés au stade Déjerine, sans interruption de l'activité sportive. La « Cité des sports », avec son programme varié (voir pages 1 et 2), s'élèvera à leur place. Dès ce

printemps, le site s'enrichira également de deux nouveaux terrains de foot de dimensions réduites. Ces terrains, en cours de réalisation, remplaceront trois courts de tennis, cette discipline étant peu pratiquée localement. L'offre de tennis sera préservée du côté de la Porte de Montreuil, au stade Déjerine, un site qui accueille, par ailleurs, une grande diversité d'équipements sportifs : terrain de boules, deux terrains de foot, terrain de handball. Tout proche,

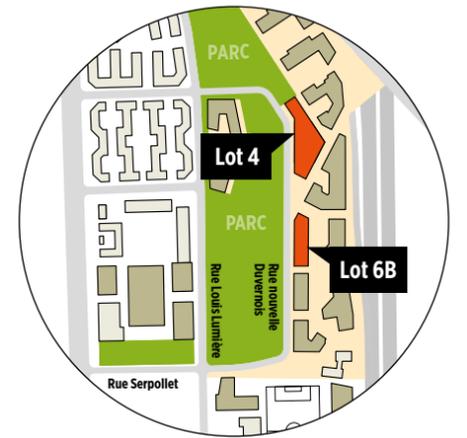


le centre sportif Maryse Hilsz complète l'offre du secteur avec deux terrains de foot, deux terrains de basket en extérieur, piste d'athlétisme, deux gymnases... Un peu plus loin, le terrain multisports de Lagny, avec son installation de street workout, vient tout juste de se refaire une beauté. Enfin, la piscine Yvonne Godard, livrée en 2020, répond aux besoins en matière de sport de nage.



VUE SUR PARC

Parmi les derniers projets choisis par la Ville de Paris pour Python-Duvernois, les lots 4 et 6b (voir plan), ont deux points communs. Ils sont tous les deux situés en bordure du futur parc avec des vues directes sur l'espace végétalisé ; ils proposent tous les deux des logements en Bail Réel Solidaire (BRS). Ce nouveau dispositif, financé par la Ville de Paris, favorise, sous conditions de ressources, l'achat d'un logement à un prix inférieur à celui du marché (explications en page 6).



Lot 4 Habitat, commerce, santé

Le projet du lot 4 est presque finalisé. Ses concepteurs, les agences d'architecture Charles-Henri Tachon et Remingtonstyle, sélectionnés par la Ville de Paris, la RIVP et leurs partenaires début 2023 dans le cadre d'un concours, apportent aujourd'hui les dernières touches au nouvel ensemble immobilier. Habillé de pierre claire, comme les anciens bâtiments du quartier réhabilités, celui-ci comprendra 85 logements, 36 sociaux et 49 en BRS, dans deux bâtiments distincts.



Logements sociaux et en BRS partageront au rez-de-chaussée une petite cour intérieure végétalisée. Leurs halls d'accès respectifs s'ouvriront sur cet espace vert. En pied d'immeuble,

s'implanteront également un centre de santé public, un centre médical ainsi qu'un local d'activités. Comme les logements, ces deux programmes, essentiels au quartier, partageront au rez-de-chaussée une cour paysagère accessible depuis la rue. Par ailleurs, le projet du lot 4 fait la part belle aux matériaux biosourcés, comme la laine de chanvre pour l'isolation thermique, et intègre des matériaux de réemploi, issus de la démolition de bâtiments du quartier ou d'autres chantiers parisiens. Un cahier de prescriptions environnementales, transmis aux concepteurs, détaille les objectifs que le projet doit viser sur le plan écologique. Les travaux devraient être lancés fin 2024, puis achevés au deuxième semestre 2027.

Lot 6b Entre parc et jardin

L'immeuble situé sur le lot 6b offrira au quartier 61 logements tous en BRS. Le programme comprend uniquement des T3, des T4 et des T5, c'est-à-dire des logements répondant aux besoins des familles. Les commerces et locaux d'activités, largement vitrés, vont donner de l'animation au rez-de-chaussée et à la nouvelle rue Henri Duvernois. L'architecte Antonio Virga a mis l'accent sur les qualités naturelles de l'habitat. Tous les logements bénéficient d'une double orientation : l'air circule facilement et abaisse la température intérieure en été. Les pièces sont lumineuses, mais les fenêtres, protégées par des volets à persiennes, permettent éventuellement de bloquer les rayons du soleil tout en ventilant les logements. Tous possèdent de plus un espace extérieur, terrasse ou loggia. Les résidents partagent, par ailleurs, un jardin planté d'arbres à l'arrière de l'immeuble et une terrasse commune au huitième étage. Ils profiteront de vues généreuses sur le grand parc aujourd'hui

en cours de réalisation. L'approche écologique du projet se prolonge dans plusieurs directions. Pour réduire la consommation énergétique du bâtiment, l'habillage de bois des façades permet d'isoler aussi bien de la chaleur que du froid. De plus, la production d'eau chaude sanitaire consomme peu d'énergie grâce à un dispositif de récupération de chaleur des « eaux grises », eaux déjà chauffées

issues des douches, baignoires, lavabos, lave-linge, éviers... Même la structure de l'immeuble participe à la réduction de l'impact carbone de la construction. Elle utilisera en partie le bois, qui piège durablement le carbone, et la pierre naturelle au rez-de-chaussée et au premier niveau. Ces matériaux permettent de limiter l'usage du béton, dont la fabrication produit une grande quantité de gaz à effet de serre.



Place au BRS

Le quartier Python-Duvernois accueillera 150 logements en BRS (Bail Réel Solidaire) en 2026. En quoi consiste ce nouveau dispositif d'accès social à la propriété ? À qui s'adresse-t-il ?

Entretien avec Sophie Lecoq, Directrice Générale de la Foncière de la Ville de Paris.

Qu'est-ce que le BRS ?

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est une solution innovante d'accès sociale à la propriété introduite par la loi Alur en 2014 et lancée à Paris en 2019 avec la création de son Organisme de Foncier Solidaire (OFS) : la Foncière de la Ville de Paris (FdVP). En permettant la dissociation économique du foncier et du bâti, le BRS est l'outil de l'OFS pour proposer à l'achat des logements à un prix moyen de 5 000€/m² à Paris et ainsi préserver la mixité sociale dans la capitale.

Comment ça marche ?

Concrètement, l'OFS achète des terrains et en conserve la propriété. Sur ces terrains, des logements sont édifiés à des prix abordables pour des ménages sous plafonds de ressources. L'acquéreur achète les « murs » de son logement et verse une redevance à l'OFS au titre de l'occupation du sol.

Qui peut en bénéficier ?

Le BRS s'adresse à des ménages sous plafonds de ressources (fixés annuellement par l'Etat) qui s'engagent à faire du logement leur résidence principale. À chaque commercialisation d'une opération, les ménages qui le souhaitent, après avoir vérifié leur éligibilité, candidatent sur la plateforme en ligne de la FdVP. Chaque dossier est coté suivant une grille de points (accessible sur le site de la FdVP). Les dossiers les mieux cotés sont ensuite étudiés de manière anonyme par une commission de sélection chargée de désigner les futurs accédants.

Le BRS de Python-Duvernois présente-t-il des différences avec les autres BRS parisiens ?

Il n'y a pas de différences substantielles entre nos opérations. Tous les logements suivent un cahier des charges commun qui assure un niveau équivalent de qualité environnementale et architecturale.



© FONCIÈRE DE LA VILLE DE PARIS

De plus, la FdVP a fait le choix d'appliquer le même montant de redevance sur toutes les opérations, quel que soit l'arrondissement, à 2,5€/m²/mois. La seule diversité peut résider dans leur mode de construction. Certaines sont des réhabilitations, notamment de la transformation d'existant (bureaux, parking...) en logements, d'autres sont situées dans des Zones d'Aménagement Concertées (ZAC), comme c'est le cas pour l'opération Python-Duvernois. Cette dernière comportera environ 150 logements en BRS au cœur d'un nouveau quartier comprenant notamment un parc urbain, de nombreux équipements publics et des commerces de proximité. Leur commercialisation est prévue au 2^e semestre 2024.

<https://fonciere-ville-paris.fr/>

Chantier à l'angle Lumière / Serpollet

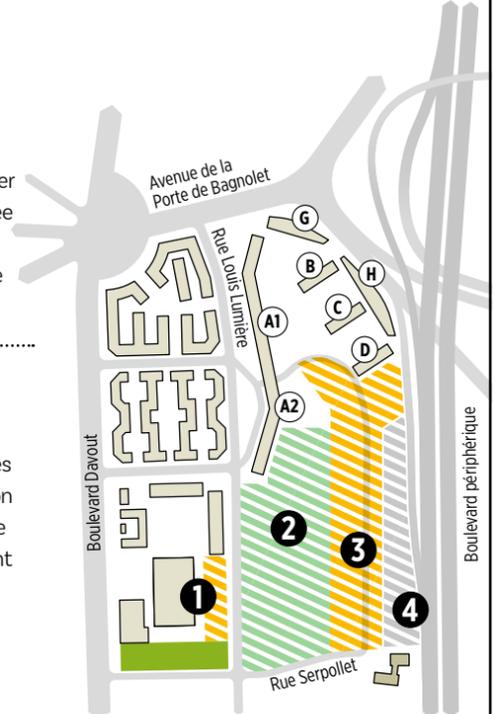
La réalisation des deux immeubles prévus sur les lots 8 et 9 (voir plan) a démarré fin octobre avec le lancement des travaux de terrassement. Les bâtiments proprement dits commenceront à sortir de terre au deuxième trimestre 2024. Fin 2025, après environ deux ans de travaux, le quartier accueillera

107 nouveaux logements, ainsi que des locaux commerciaux donnant sur la rue Louis Lumière. Dans cet axe, la portion de trottoir longeant le chantier sera condamnée pendant toute la durée des travaux. Les piétons emprunteront un passage protégé le long de l'emprise chantier.

Premier été au parc

Lancés début 2023, les travaux de la première phase du parc ont bien avancé. Le bassin et les réseaux souterrains (eau potable, électricité...) sont posés et le terrain a été globalement remodelé. Il a été aussi recouvert de terre végétale, y compris autour du futur bassin. En avril, des essais de remplissage seront effectués afin de vérifier son étanchéité. Les bases du futur parc sont aujourd'hui posées, sans compter quelques opérations de finition, comme les sols des aires de ping-pong et de jeux d'enfants. Que reste-t-il à faire ? D'abord, achever les plantations ! Celle des arbres sera complétée d'ici mars 2024 pour les derniers espaces libérés. Les arbustes sont en cours de plantation. Les travaux de réalisation des cheminements sont

également en cours. Ils comprennent les pavages des allées ainsi que l'installation des candélabres qui éclaireront l'espace vert. Trois mois de chantier environ sont encore prévus pour compléter cet espace vert équivalant à près de la moitié du parc et comprenant déjà certaines de ses composantes très attendues : bassin, espace associatif, jeux d'enfants, tables de ping-pong, grande pelouse, TEP (Terrain d'Éducation Physique), espaces de repos, aire technique pour les jardiniers... La portion de la boucle sportive comprise dans la première tranche du parc, un parcours de 300 mètres de long, sera, elle aussi, pleinement accessible. Rendez-vous au printemps-été 2024 pour commencer à profiter du parc.



- 1 Chantier des lots 8 et 9
- 2 Chantier du parc
- 3 Chantier de la rue Henri Duvernois
- 4 Fiches des anciens bâtiments E et F

La rue Henri-Duvernois

Ces derniers temps, le chantier du quartier concerne largement la voirie. La rue Serpollet, a été fermée à la circulation jusqu'au 23 janvier 2024 afin de réaliser la connexion entre le réseau d'assainissement existant et le nouveau réseau en construction. À partir du 23 janvier, le chantier s'est attaqué à la rue Henri Duvernois, qui est depuis fermée définitivement. Et pour cause : elle doit être décalée vers le centre du quartier. Pourquoi ? Pour dégager la place nécessaire à la réalisation de nouveaux bâtiments. Durant leur construction, la « rue nouvelle Henri Duvernois » sera utilisée comme voie de chantier. À terme, cette voie apaisée sera bordée, d'un côté, par des logements et des commerces, de l'autre, par le parc. Pendant les travaux, l'accès aux bâtiments B, C et D s'effectue par la rue Joseph Python.

Relogement

Où en sommes-nous ?

Lancé en 2021 avec l'arrivée de la MOUS, le relogement des habitants du quartier poursuit sa feuille de route. La première phase du processus arrive aujourd'hui progressivement à son terme, tandis que la phase 2 est entrée dans le vif cette année. Le tableau ci-contre affiche l'état d'avancement du processus.

Bât.	Phase 1 / achèvement fin 2023
A	161 logements libérés 27 logements occupés
	Phase 2 / achèvement fin 2025
D	57 logements libérés 33 logements occupés
H	7 logements libérés 14 logements occupés
	Phase 3 / achèvement fin 2026
B	23 logements libérés 55 logements occupés
C	27 logements libérés 57 logements occupés
G	11 logements libérés 14 logements occupés

La MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale), qui vous accompagne dans toutes vos démarches de relogement, déménagement.

Au deuxième semestre 2024, elle quitte le 10 rue Henri Duvernois pour s'installer au rez-de-chaussée de la tour B au 30 rue Joseph Python. Pour prendre rendez-vous rien ne change : contactez la MOUS

- par téléphone : 01 81 70 03 52
- par mail à l'adresse pythondtnrelog@rivp.fr

Plantations BILAN POSITIF

Dans les prochains mois, le chantier de rénovation urbaine s'attachera à tracer la nouvelle rue Henri-Duvernois et à préparer les terrains pour l'accueil de nouveaux bâtiments. Préalablement au démarrage de ces travaux, une étude minutieuse a été réalisée afin d'optimiser le bilan paysager et de sauvegarder le maximum d'arbres possibles. 321 arbres sont ainsi préservés et 15 arbres encore jeunes seront transplantés. Au final, s'il est nécessaire de supprimer en tout 100 arbres, à l'hiver 2023-2024, 219 arbres seront simultanément plantés lors de la première phase du parc, livrée mi-2024. Et à terme, près de 190 arbres seront plantés dans les espaces publics, plus de 420 dans le parc, et environ 170 dans les espaces paysagers des nouveaux bâtiments. In fine, le quartier Python-Duvernois sera plus arboré, plus frais et ombragé pour un plus grand confort de vie des habitants.





Plaine Air, une aventure intense

Plaine air s'est terminé en beauté cet automne après un an et demi d'activités participatives et d'animations ludiques, sportives, artistiques et festives.

Plaine Air, l'espace collectif à destination de tous les habitants, a été créée par l'agence La Belle Friche sur le site des anciens bâtiments E et F, à l'initiative de la SEMAPA et avec le soutien de celle-ci et de la Mairie du 20^e. Son objectif : préfigurer les aménagements et les usages du futur parc, notamment ceux de l'espace associatif mutualisé prévu lors de la première phase de l'espace vert.

De début avril au 19 septembre 2023, la dernière saison de Plaine Air, animée notamment par Humanitaria pour le sport et les Compagnons Bâtisseurs pour les ateliers de construction participatifs, a fait vivre le quartier avec plus de quinze temps forts. Comme « Champion-nes », un week-end d'olympiades artistiques et sportives avec Yes We Camp, ou comme Showsquare : la grande fête du quartier, organisée par l'association Plus loin, qui a réuni plus de 500 participants. Jeunes et moins jeunes ont également profité de tournois de basket et de foot, d'un roller party, d'un spectacle de cirque... À chaque rendez-vous les enfants du quartier réalisaient une grande fresque participative, avec l'Association La Graffiti.

La dernière saison de Plaine Air a également mis les femmes à l'honneur en les initiant à de multiples activités : ateliers vélos, chantiers participatifs ou séances de Parkour et de street workout. Avec l'association féministe Womenability, les habitantes du quartier ont profité d'ateliers de cuisine, concerts, tables rondes sur le thème de l'égalité femme-homme, en compagnie de militantes venues de toute la capitale.

Plaine Air n'a pas proposé que des événements. Cinq jours par semaine, des permanences tenues notamment par La Belle Friche et la Conciergerie Solidaire accueillaient les visiteurs. Ceux-ci se retrouvaient autour d'un thé pour dialoguer, s'informer du projet urbain, emprunter du matériel sportif ou encore participer aux activités proposées par les nombreuses associations locales : Plus Loin, Tous Ensemble, Cie Pièces Montées, Extramuros, La Graffiti, La Cie Fil de Soie, La Cycloficine de Paris, Le REFER, le Simplon Lab, Les Gens Géniaux, Pink Parkour, Réseau Môm'artre, Temps Libre Bagnolet, The Som Experience, Veni Verdi.



© LA BELLE FRICHE



© RIVP

Planète Périphérique

Le bâtiment I a été démoli à l'été 2023 pour faire place à de nouveaux immeubles. Mais juste avant, il a fait vibrer le quartier avec Planète périphérique. Dans un premier temps du festival, du 13 mars au 13 avril 2023, une centaine d'artistes mobilisés par le collectif RAS a réinventé de fond en comble les 21 logements libérés de l'immeuble selon des sujets d'actualité comme les violences faites aux femmes ou l'écologie. Du 14 avril au 7 mai, l'immeuble a été ensuite ouvert au public, pour un temps de visite des lieux, ateliers pédagogiques de tous âges, spectacles théâtraux, concerts... De très nombreux résidents du quartier,

mais aussi des habitants du 20^e, des franciliens et quelques étrangers ont été motivés par l'originalité de la démarche. Plus de 15 000 visiteurs au total ! La preuve que la création peut contribuer à décloisonner le quartier. D'anciens locataires de l'immeuble ont salué cette manière originale de tourner la page, qui fait du relogement un temps festif de découvertes et de rencontres. L'expérience a été cofinancée majoritairement par la RIVP, bailleur social du quartier, ainsi que par la Mairie du 20^e et la SEMAPA, l'aménageur qui réalise le renouvellement urbain pour le compte de la Ville de Paris.

Directrice de la publication : Sandrine Morey, directrice générale de la SEMAPA

Directrice de la rédaction : Nathalie Grand, directrice de la communication de la SEMAPA

Conception/Rédaction : SEMAPA

Création graphique et mise en page : Flgraf

Impression : Quarante-Six



Plus d'informations
sur <http://www.python-duvernois.fr/>

